

Que faisait en prison Robin Cotta, égorgé par son co-détenu ? Encore une victime d'Eurabia !

écrit par Christine Tasin | 16 janvier 2025





En octobre dernier, Robin Cotta, 22 ans, est égorgé par son codétenu à la prison des Baumettes. Un rapport d'enquête précise les circonstances de ce drame et met en lumière les dysfonctionnements de l'organisation carcérale dans l'établissement marseillais. Maritima a eu accès au document.

"Il avait prévenu les surveillants que si on le laissait avec quelqu'un, il ferait une dinguerie". Quelques jours avant la mort du jeune homme de 22 ans, un ancien codétenu d'A.M, son meurtrier, avait alerté sur sa dangerosité. Pourtant, le 9 octobre 2024, en début de soirée, Robin Cotta est violenté puis égorgé dans sa cellule par A.M avec un tesson de bol en porcelaine.

Sinistre ironie de l'histoire l'égorgeur avait clairement prévenu les gardiens de prison : *si vous mettez quelqu'un avec moi, je le tue.*

Sinistre ironie de l'histoire, le malheureux Robin Cotta a appelé plusieurs fois au secours, demandant à être changé de cellule, prêt, même, dans sa détresse, à être à l'isolement. En vain... Que voulez-vous, on accepte en France et on garde dans ce qui fut NOTRE France, LA France, tous les salopards

de la terre... Même en prison, les nôtres ne sont plus prioritaires. Au contraire, dedans ou dehors ils sont offerts en holocauste aux nouveaux conquérants.

L'enquête a révélé qu'à trois reprises, Robin Cotta a écrit pour demander à changer de cellule. Le 9 octobre au matin, il transmet sa dernière lettre où il formule son souhait d'être transféré dans la cellule d'en face.

Les demandes sont reçues, mais aucun rendez-vous avec la direction n'est organisé pour y répondre. Dans le rapport de l'administration pénitentiaire, on apprend que l'officier du quartier d'accueil et d'évaluation a expliqué à Robin qu'il ne pouvait pas être reçu le jour même, mais qu'il le serait le lendemain.

En plus des lettres, Robin va multiplier les demandes via l'interphone de la cellule qui lui permet d'être mis en relation avec les agents pénitentiaires. L'examen des relevés des appels effectués met en lumière un usage important de ce dispositif depuis la cellule 504 entre 16h43 et 19h00.

Des cris sont entendus à l'interphone, mais la personne en charge de les réceptionner estime que ce sont des cris semblables à ceux entendus continuellement et qu'ils ne correspondent pas à un cri au secours. De plus, la mauvaise qualité des échanges compliquerait l'interprétation des appels. Aucune intervention n'est déclenchée.

[La suite ici](#)

C'est une affaire abominable qui restera comme une tache indélébile de plus sur Macron, Dupond-Moretti, Darmanin et toute la clique, comme l'atroce mort de Lola, comme celle de Philippine et de tant d'autres malheureuses victimes de l'incurie française, de la préférence étrangère, de la dhimmitude élevée au rang de constitution cachée mais prééminente.

Pauvre Robin Cotta, il était blanc et français, ce qui, en notre pays fait de vous une victime expiatoire. Rien de moins.

Vous connaissez beaucoup de zozos issus de la diversité mis en prison pour avoir dealé, pour avoir empoisonné nos jeunes, pour avoir volé, assommé, brutalisé, menacé ? Par contre un jeune Français qui fait de fausses ordonnances pour se procurer du sirop à la codéine (nécessaire pour faire un cocktail euphorisant) c'est la victime expiatoire désignée pour faire croire qu'il y aurait une justice en France.

Non, il n'y a plus de justice en France. Non, il n'y a plus de France indépendante voulant le bien des siens. **Il y a un système gouvernemental lié à Eurabia**, vous savez, ce système expliqué par Bat Ye'or « *la disparition programmée des peuples européens* ». J'y reviendrai bientôt avec une vidéo extraordinaire et claire qui met tout à plat.

En attendant lisez déjà cet article :

<https://resistancerepublicaine.com/2018/03/19/de-la-decouverte-du-dhimmi-a-eurabia-par-bat-yeor-a-lire-absolument/>

En voici un extrait

[...]

Née en 1933, dans son Egypte natale, dont l'armée et de nombreux dirigeants ne dissimulaient pas l'admiration qu'ils vouaient à Hitler, elle a connu les discriminations, les menaces, la déchéance de la nationalité, la spoliation, les humiliations et le départ honteux en 1957 pour Londres avec un passeport Nansen et un statut d'apatride.

Pendant des décennies, elle a fait des recherches dans les archives et les grandes bibliothèques de Londres, Genève, New-York, Paris, etc. pour comprendre ce qui était arrivé à sa

famille et à deux millions d'êtres humains.

Elle a alors sorti de l'oubli le statut de dhimmi (officiellement un « protégé », en fait celui à qui la vie sauve est laissée à condition qu'il paie un tribut annuel et qu'il se fasse oublier) et la condition de dhimmi, nommée dhimmitude, qu'elle met en parallèle avec l'esclavage, énonçant ce principe scientifique admirable : « L'histoire des sociétés esclaves ne peut pas être analysée avec les mêmes paramètres que l'histoire des peuples libres ». C'est le djihad, c'est-à-dire la guerre que les musulmans doivent mener pour établir l'islam dans les pays où il n'existe pas et nommés pour cela dar-el-harb (mot à mot « maison de la guerre »), qui définit le dhimmi : ce vaincu, obligé, s'il veut rester en vie, ou de se convertir ou de payer le tribut annuel et de devenir un étranger dans son propre pays.

[...]

Notre destin c'est celui de Bat Ye'Or, c'est celui de tous les non musulmans conquis à l'insu de leur plein gré par les accords internationaux bien pratiques pour conquérir le monde sans armes... Et Robin Cotta est l'une des innombrables victimes de cette conquête qui ne dit pas son nom et que l'on nous interdit de dire, sauf à nous retrouver à la 17ème Chambre...